

SIAEP DE LA REGION DE GUESCHART
Rue du Château d'Eau
80150 GUESCHART
☎ 03.22.29.64.40 📠 03.22.29.64.41
contact@siaep-gueschart.fr

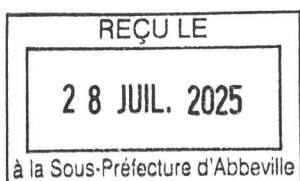
à

Sous-préfecture d'Abbeville
19 rue des Minimes
B.P. 70310
80103 ABBEVILLE Cedex

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION
A ÉTABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

Séance du : 22 juillet 2025

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
Election du Président.	2025/D007	
Composition du bureau.	2025/D008	
Election des Vice-Présidents.	2025/D009	
Election des membres et du secrétaire.	2025/D010	
Indemnité de fonction du Président. Annexe : Tableau récapitulatif des indemnités de fonctions du Président et des Vice-Présidents.	2025/D011	
Indemnité de fonction des Vice-Présidents. Annexe : Tableau récapitulatif des indemnités de fonctions du Président et des Vice-Présidents.	2025/D012	
Election du bureau de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal.		
Feuille de proclamation.		
Tableau du Comité Syndical		



Fait à Gueschart, le 28/07/2025

Cachet de la collectivité et signature

La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.

DEPARTEMENT
de la SOMME

SEANCE du 22 juillet 2025

ARRONDISSEMENT
d'ABBEVILLES.I.A.E.P.
Région de GUESCHART

L'an deux mille vingt cinq, le 22 juillet à 20 heures 30, le comité du S.I.A.E.P. de la Région de Gueschart, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de Gueschart, sous la présidence de M. Fabien CANNESSON, 1^{er} Vice-Président.

Date de convocation : le 17 juillet 2025

OBJET :
Election du Président.

N° Délibération : 2025/D007

Membres en exercice :	44	Votants :	36
Etaient présents :	33		
Pouvoirs :	03	Abstentions :	00
Etaient excusés :	06	Contre :	00
Etaient absents :	05	Pour :	00

Monsieur Stéphane DECREPT a été nommé secrétaire de séance.

Vu les articles L2121-7 et L2121-8 par renvoi de l'article L5211-2 du Code général des collectivités territoriales ;

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Fabien CANNESSON, 1^{er} Vice-Président sortant qui a procédé à l'appel nominal.

M. Claude DEVIS, doyen d'âge parmi les délégués du SIAEP de la Région de Gueschart, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Président.

M. Stéphane DECREPT, benjamin de l'assemblée, a été désigné secrétaire de séance.

Après rappel des règles des élections par le doyen d'âge, l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue.

Il est alors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

M. Christophe DAMET et Mme Isabelle ALEXANDRE sont désignés assesseurs.

Après appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Les candidats suivants sont proposés :

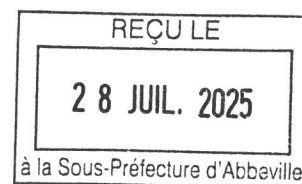
- M. Pascal DECLERCQ
- M. Fabien CANNESSON

Election du Président :

1^{er} tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- | | |
|---|------|
| - Nombre de bulletins dans l'urne | : 36 |
| - Bulletins blancs | : 00 |
| - Bulletins litigieux ou nuls | : 00 |
| - Reste le nombre de suffrages exprimés | : 36 |
| - Majorité absolue | : 18 |



A obtenu :

- | | |
|-----------------------|-----------|
| - M. Pascal DECLERCQ | : 29 voix |
| - M. Fabien CANNESSON | : 7 voix |

Ayant obtenu la majorité absolue avec 29 voix ; M. Pascal DECLERCQ est proclamé Président et immédiatement installé.

Fait et délibéré à Gueschart les jours, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture, le 28 juillet 2025.



Pour expédition conforme,

Le Président,

Pascal DECLERCQ